

Association de Gestion de  
Logements Accompagnés

*Nelson Mandela*

# RAPPORT ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## CHIFFRES CLÉS 2024



**1 288 personnes  
accompagnées**  
865 adultes et 413 enfants



**282 accueils**



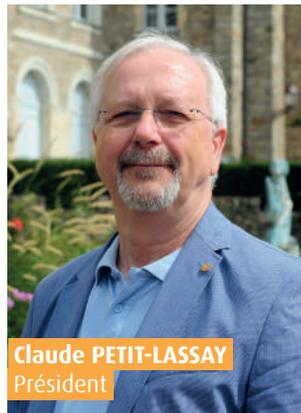
**247 départs**



**556 logements  
en gestion**

## SOMMAIRE

- P2** ..... Budget et Ressources Humaines
- P3** ..... Travaux Maintenance et Sécurité
- P4** ..... Gouvernance Associative et Dirigeance Associative
- P5** ..... Démarche qualité et amélioration continue
- P6** Résidence Sociale Nelson Mandela et Résidences Sociales Jeunes
- P7** ..... Résidence Sociale Famille et Résidence Sociale Saint-Exupéry
- P8** ..... Pensions de Famille et Intermédiation Locative
- P9** ..... Résidences Accueil et EHLI
- P10** ... L'aide Sociale à l'Enfance
- P11** ... Asile, Réinstallés et Ukrainiens
- P12** ... FSL, RSA, MASP et Personnes Victimes de Violences



**Claude PETIT-LASSAY**  
Président

Une année d'activité riche et intense se termine aujourd'hui pour l'Association de Gestion d'hébergements et de Logements Accompagnés Nelson Mandela. Au cours de l'année 2024, le Conseil d'Administration s'est réuni cinq fois et le Bureau à six reprises. Nous sommes heureux d'avoir accueilli au sein du Conseil d'Administration deux nouveaux administrateurs, Madame Marie-Thérèse Leroux, Vice-présidente à la Solidarité et Monsieur Samuel Chevallier, Président de la commission emploi, insertion et logement, tous deux représentants le Conseil Départemental. Bienvenue à eux et nous les remercions de leur participation à nos travaux.

Nous avons terminé l'écriture et la diffusion du Projet Associatif Stratégique qui couvre les six prochaines années, 2024 à 2030. Dans ce document à usage

interne et aussi pour nos partenaires extérieurs, nous avons concerté les usagers, les salariés et les administrateurs de l'association. Nous rappelons les valeurs humanistes et citoyennes qui sont notre ADN et nous les avons déclinés selon cinq notions fondamentales : la bienveillance, la solidarité, la responsabilité, l'éco-responsabilité et l'adaptabilité. Nous réaffirmons notre devise : Accueillir, héberger, loger et accompagner.

Nous avons également fait évoluer le règlement intérieur de l'association à notre environnement actuel. Le précédent datait un peu et n'était plus adapté aux fonctionnements et aux besoins des usagers que notre association accompagne.

L'an passé, ici même dans cette salle, je vous informais que nous allions ouvrir une nouvelle résidence accueil de vingt places, Le Gué de Maulny, ancien foyer d'hébergement du CCAS de la ville du Mans. Nous avons aussi augmenté nos capacités d'accueil pour mineurs. Face aux besoins de répondre aux demandes d'accueil, nous avons développé des places complémentaires de pension de famille à La Ferté-Bernard et à Montval-sur-Loir.

Fidèles à la volonté de maintenir les liens et les relations entre les salariés de l'association qui sont dispersés sur le département de la Sarthe, nous avons organisé une deuxième journée associative autour du thème du secret professionnel et de la confidentialité. Un thème qui a interrogé de nombreux salariés.

Avec la même préoccupation que précédemment, en ce qui concerne les représentants des usagers de nos différentes structures, nous les avons rassemblés au cours d'un Méga Conseil afin de garantir la participation et l'expression de nos résidents.

Pour conclure, j'aimerais évoquer le rôle très important de nos principaux partenaires que sont les bailleurs sociaux : Sarthe Habitat, Le Mans Métropole Habitat et Podeliha. Nous avons rencontré ces trois bailleurs sociaux afin d'échanger sur nos besoins très importants de trouver des logements pour nos résidents. Chacun d'eux nous a fait part de ses difficultés actuelles à mettre à notre disposition des logements sur la ville du Mans. Nous sommes dans un effet ciseau entre l'offre de logement et nos demandes qui explosent. Nous portons une vigilance extrême sur ce sujet.

Enfin, je voudrais, au nom du Conseil d'Administration, remercier l'ensemble des salariés de Nelson Mandela pour la qualité de leur travail, pour leur investissement et leur implication qui font que nous répondons le mieux possible aux besoins des résidents. Un grand merci à toutes et à tous.

*Claude PETIT-LASSAY - Président de l'association*

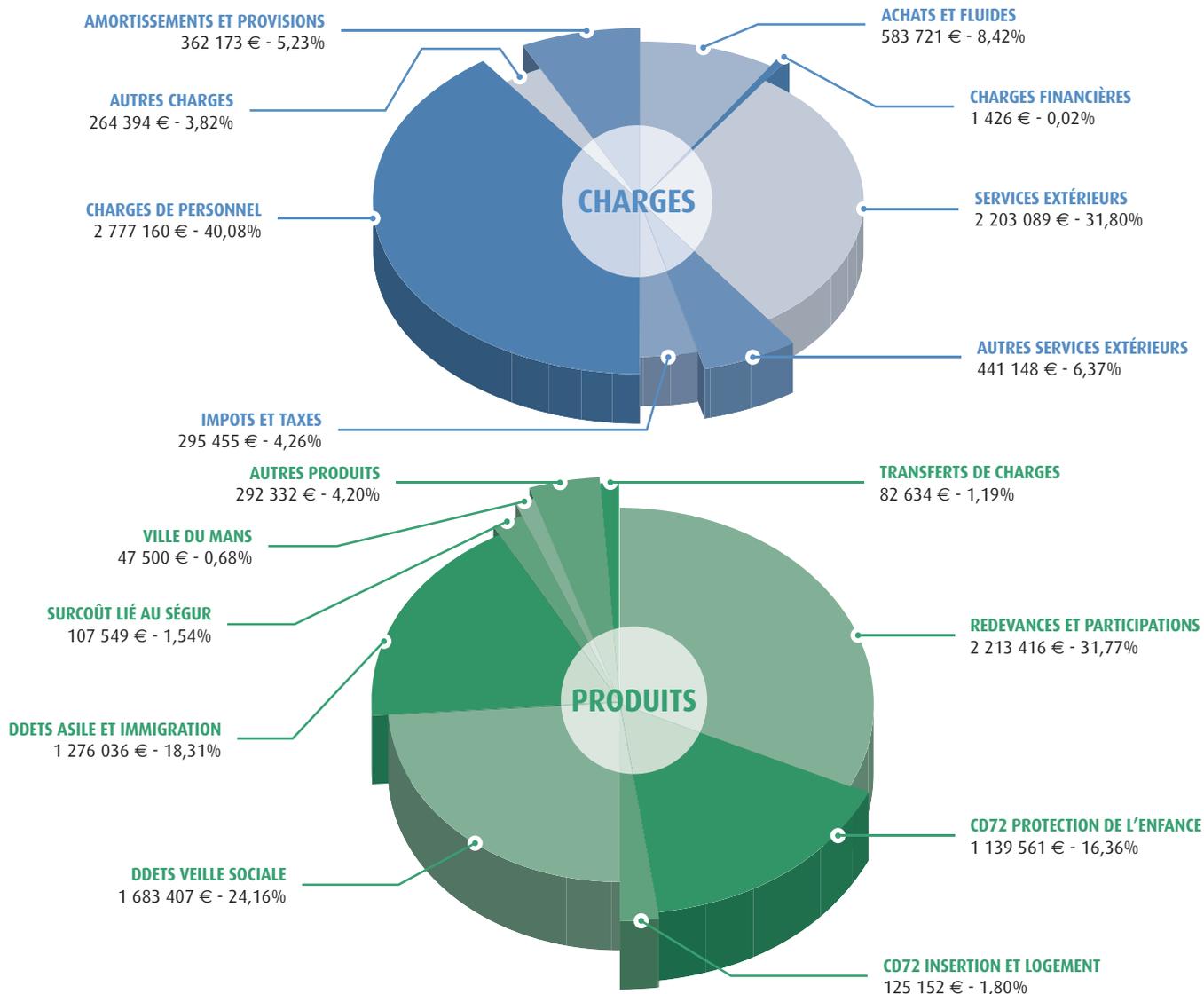
# BUDGET 2024



**BUDGET**  
6 928 566 €



**RÉSULTAT**  
39 021 € (EXCÉDENT)



## RESSOURCES HUMAINES

**Christelle LE ROUX, Responsable Administrative et Financière.**

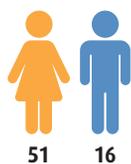
Nous avons renforcé la partie Ressources Humaines du service administratif et financier en 2023 par une assistante et une alternante en Mastere. De ce fait, la formation professionnelle est plus suivie, c'est plus fluide pour les salariés et l'association obtient plus de remboursements de l'OPCO. Du côté de la gestion locative, nous avons fait le choix de mettre des agents dédiés, rattachés directement aux services concernés. Cela permet plus de fluidité d'informations et un meilleur suivi de la facturation aux résidents.

Nous sommes toujours en cours de développement du logiciel métier Brédéa.

Nous allons pouvoir envoyer nos dossiers de demande d'APL par internet à la CAF, ceci afin de raccourcir les délais de traitement.

Nous sommes en cours de finalisation de process pour pouvoir importer directement dans la comptabilité, nos données de facturation de ce logiciel.

Pour la partie comptabilité, nous avons prévu au budget prévisionnel 2025, le recrutement d'une personne en alternance qui entre en BTS comptabilité et gestion pour l'accompagner durant 2 ans.

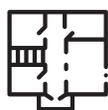


**uniformation** **58 416,78 €**  
pris en charge par notre OPCO

# 556 LOGEMENTS

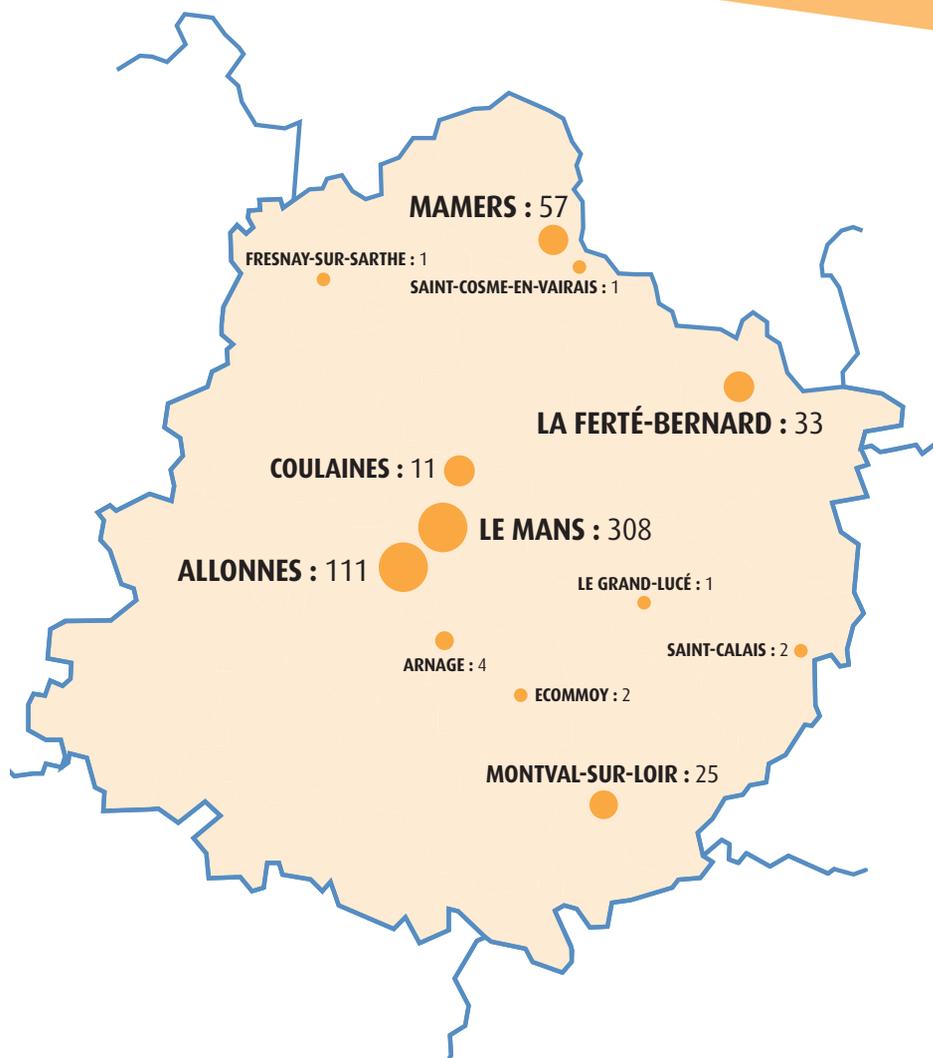


**Bailleurs**



**Appartements**

 Sarthe Habitat	<b>280</b>
 Le Mans Habitat	<b>221</b>
 MAMERSA	<b>24</b>
 MANICELLE D'HABITATION	<b>18</b>
 cdc habitat	<b>3</b>
 EP S.M Sarthe	<b>4</b>
 La Ferté-Bernard	<b>3</b>
 Podeliha	<b>2</b>
<b>Privé</b>	<b>1</b>



## TRAVAUX, MAINTENANCE ET SÉCURITÉ



**2034 interventions**

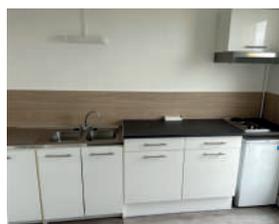
**Julien BOUFFELIER, Responsable Travaux, Maintenance et Sécurité.**

Le service Travaux Maintenance et sécurité est composé de 9 salariés, intervenant sur tous les corps d'état du bâtiment. Ses missions portent principalement sur le suivi, l'exécution et la coordination des travaux neufs, la maintenance du parc immobilier, l'assistance aux établissements pour les questions relatives aux commissions de sécurité et / ou d'habilitation, au parc de véhicules, à la mutualisation des contrats d'entretien et au suivi opérationnel de la sinistralité.

L'association poursuivant son développement, de nouveaux logements ont été captés afin de répondre à la demande. En 2024, 24 nouveaux logements ont été aménagés et équipés par le service et 4 ont été restitués aux différents bailleurs et ont bénéficié d'une réfection globale.

Un plan de rénovation engagé en 2023 sur la Résidence Sociale Nelson Mandela est en cours. Les 69 logements seront rénovés à chaque nouvelle sortie. Ce plan de rénovation comprend une remise aux normes électriques, la réfection de la salle de bain et de la kitchenette. À ce stade, sur l'année 2024, ce sont 9 logements qui ont pu bénéficier de cette réfection. Ce plan sera poursuivi sur 2025.

Un plan similaire est en cours sur la Pension de famille Mumia Abu Jamal à Allonnes. Les 25 logements seront rénovés et le mobilier remplacé. 8 logements sur 2024 ont bénéficié de cet aménagement.

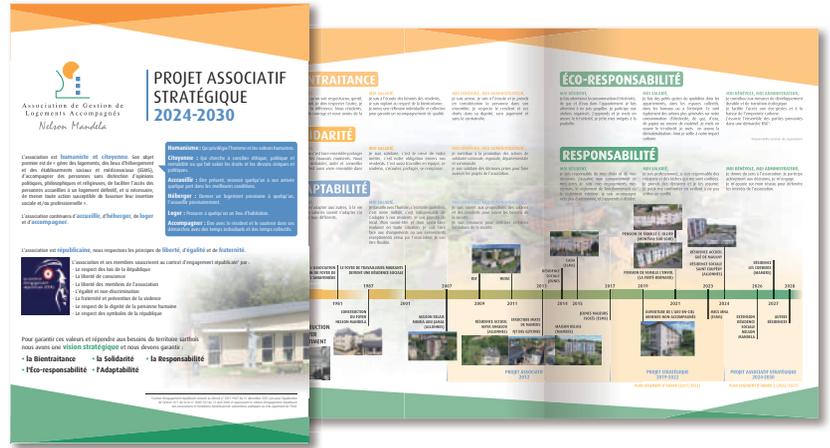


**Temps fort de 2024 :** Ouverture et aménagement de la Résidence accueil du Gué de Maulny. L'ensemble de la structure a été équipée par les agents du service.

# GOVERNANCE ASSOCIATIVE

## Projet Associatif Stratégique 2024-2030

L'année 2024 a été marquée par la mise à jour et le lancement du Projet Associatif Stratégique 2024-2030. Résidents, salariés, administrateurs et bénévoles ont rappelé que nous devons garantir la bienveillance, la solidarité, la responsabilité, l'éco-responsabilité et l'adaptabilité.



## Règlement intérieur

Le Conseil d'Administration du 18 décembre 2024 a validé le nouveau règlement intérieur de l'association. Cette évolution se place dans la continuité des nouveaux statuts de l'association, validés à l'assemblée générale de 2023, et du Projet Associatif Stratégique 2024-2030. Sa dernière version datait de 2016, avec une mise à jour en 2018 avec l'entrée en vigueur du règlement général de la protection des données (RGPD). Au-delà du travail de mise en forme, il a été nécessaire de se replonger dans le code de la construction et de l'habitation pour mettre en avant certains droits des résidents : l'hébergement de tiers, le respect de l'accès au logement ou encore le droit des mineurs. Il permet également de clarifier les devoirs des résidents logés et accompagnés : la déclaration des ressources, la possession d'animaux, les violences, les échelles de sanctions... Une vigilance a été mise sur la nécessité de garantir l'entretien et l'état des appartements au départ du résident. Il permet également de clarifier les modalités de concertation en résidence sociale et en pension de famille. Le règlement est lu et signé à l'accueil d'un nouveau résident. L'ensemble des salariés de l'association est garant de son application.



# DIRIGEANCE ASSOCIATIVE

## Manuel ALARICH, Directeur Général

Comme notre président, je tiens à remercier l'ensemble des salariés de l'association : 1200 résidents accompagnés, 280 états des lieux entrants, 250 états des lieux sortants, 2000 interventions de nos services techniques, et plus de 50 situations familiales et individuelles ont pu accéder à un logement autonome. Les services de la DDETS et du Conseil Départemental de la Sarthe, les bailleurs, nos partenaires reconnaissent le travail qui est fait par nos équipes. Toutefois les politiques publiques évoluent, les attentes de nos autorités de tarification également.

Nous devons toujours nous adapter, nous réinventer et faire évoluer nos pratiques. Continuons d'améliorer nos processus internes afin de rester toujours plus efficaces, plus efficaces et plus pertinents. Nous devons continuer de proposer un accompagnement de qualité pour l'ensemble de nos résidents, préserver nos équilibres financiers (notamment sur la gestion des fluides et de l'énergie ou nos taux d'occupation), et garantir un cadre de travail sécurisant et de qualité pour tous les salariés.



Le 28 août 2024, nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de Monsieur Henri RUFFLIN. Il était résident sur la Pension de Famille Elisabeth Ollier de Montval-sur-Loir depuis le 1er juillet 2022. Délégué titulaire des résidents de nos pensions de famille et administrateur de l'association, il a toujours été très impliqué et investi.



Méga Conseil de résidents

# DÉMARCHE QUALITÉ & AMÉLIORATION CONTINUE

En 2024, le comité qualité s'est réuni 10 fois. Cette instance nous permet d'aborder la bientraitance et l'éthique, les droits de la personne accompagnée, l'expression et la participation de la personne, la co-construction et la personnalisation de son projet d'accompagnement, l'accompagnement à l'autonomie, l'accompagnement à la santé, la continuité et la fluidité des parcours des personnes, la politique ressources humaines de l'ESSMS, la démarche qualité et la gestion des risques. Cette année nous avons pu mettre en place « le traitement des plaintes et des réclamations » de nos résidents accompagnés, et le « traitement de nos évènements indésirables (FEI – FEIG) ». Nous avons pu aboutir, avec notre commission santé et sécurité au travail, à une procédure « violences externes » afin d'avoir une définition commune sur les niveaux de violence et les sanctions qui en découlent. Egalement, un travail a commencé, en lien avec nos médiatrices en santé – infirmières, sur « le parcours du médicament » (notamment pour nos mineurs pris en charge sur notre MECS) et sur « la gestion de la douleur ».



Journée associative

Deux enquêtes de satisfaction sont maintenant réalisées afin d'associer nos résidents dans l'amélioration des services que nous proposons. Ces premiers résultats vont nous permettre quelques actions d'amélioration entre notre gestion locative et notre Service Travaux Maintenance et Sécurité. Nous devons également améliorer le taux de retour de ce nouveau processus.

**VOUS AVEZ RÉCEMMENT ÉTÉ ACCUEILLI À L'ASSOCIATION, ÊTES-VOUS SATISFAIT ?**

Non, pas du tout / Oui, tout à fait

**Sourire, disponibilité, ponctualité** 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Non, pas du tout / Oui, tout à fait

**Documents compréhensibles, traduits** 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Non, pas du tout / Oui, tout à fait

**Appartement propre, complet, aménagé** 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Date d'entrée : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_

## LORS DE SON ACCUEIL ET DE SON ARRIVÉE, UN RÉSIDENT MET :



Sourire, disponibilité et ponctualité



Compréhension et traduction des documents



Propreté du logement et aménagement

**SUITE À L'INTERVENTION DU SERVICE TRAVAUX, MAINTENANCE ET SÉCURITÉ ÊTES-VOUS SATISFAIT ?**

Non, pas du tout / Oui, tout à fait

**Délai d'intervention** 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Non, pas du tout / Oui, tout à fait

**Travaux réalisés** 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Non, pas du tout / Oui, tout à fait

**Propreté, respect de votre domicile** 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Avis de passage le : \_\_\_\_\_ N° bon d'intervention : \_\_\_\_\_

## LORS D'UNE RÉPARATION OU UNE INTERVENTION DE NOS ÉQUIPES TECHNIQUES, UN RÉSIDENT DONNE :



Délai d'intervention



Qualité des travaux



Propreté des travaux

## Secret professionnel et Confidentialité

Maitre Elodie JEAN (Avocate au barreau de Nantes) et Docteur Miguel JEAN (Praticien Hospitalier au CHU de Nantes) sont intervenus lors de la journée associative. Ils sont venus clarifier pour l'ensemble des professionnels de l'association, la notion de confidentialité et de secret professionnel. Pour rappel, le secret professionnel est l'obligation de se taire, pénalement sanctionnée, qui s'impose à certaines catégories de professionnels : « par état ou profession, par fonction, par mission », c'est le cas lorsque nous travaillons pour un établissement social et médico-social (ESSMS), comme le CADA ou la MECS. La confidentialité correspond aux éléments sensibles, c'est-à-dire dont la divulgation causerait un préjudice, cela correspond plutôt à nos résidences sociales et nos pensions de familles. Depuis cette intervention, nous ne parlons plus de « secret partagé » ou de « discrétion professionnelle ».



Docteur Miguel JEAN & Maître Elodie JEAN

# RÉSIDENCE SOCIALE NELSON MANDELA



Direction départementale  
de l'emploi, du travail  
et des solidarités



	NOMBRE LOGEMENTS	NOMBRE DE PLACES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	ACCUEILS	DÉPARTS	MOYENNE D'ÂGE	ROTATION	OCCUPATION
Le Mans	70	71	81	71	10	13	14	53	19%	94%

## FAVORISER LE RETOUR EN LOGEMENT AUTONOME EN RÉAFFIRMANT L'ACCOMPAGNEMENT PAR PLUSIEURS LEVIERS

**Sarah PELLERIN, Responsable du Service Résidences Sociales et Public Jeune.**

Un travail de réorientation déjà amorcé en 2023 s'est poursuivi en 2024 pour favoriser l'accès ou le retour en logement autonome ou logement adapté pour les résidents accompagnés. Ainsi, quatre personnes ont emménagé en Résidence accueil et dix ont pu accéder à un logement autonome. La temporalité désormais inscrite dans le contrat de résidence permet de maintenir la dynamique d'accompagnement en faveur du projet de la personne. La saisie du contingent préfectoral a fluidifié certaines demandes. D'autre part, 14 personnes accueillies ont

bénéficié du référencement RSA par notre service, contrat facilitateur d'une dynamique de retour à l'emploi. En effet, nous orientons directement les personnes sur des actions de mobilisation. Ainsi des résidents éloignés de l'emploi depuis plus de 10 ans ont bénéficié du bilan ARGOS et participé à une action autour du bien-être et de l'emploi via Sport Action Jeunesse. D'autres bénéficiaires ont été orientés sur des dispositifs tels que des chantiers d'insertion, le relais avec la méthode IOD ou Carbur'Pera.



Séjour d'été  
à Damgan



Loto

Nous poursuivons, en 2025, la dynamique engagée en mettant à jour le projet de service. Un binôme intervenante sociale et accompagnatrice éducative et sociale favorise la mise en œuvre des projets individuels comme collectifs

# RÉSIDENCES SOCIALES JEUNES



Direction départementale  
de l'emploi, du travail  
et des solidarités

	NOMBRE LOGEMENTS	NOMBRE DE PLACES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	ENFANTS	ACCUEILS	DÉPARTS	MOYENNE D'ÂGE	ROTATION	OCCUPATION
RS Jeunes Le Mans	50	50	61	49	12	-	24	29	20	53%	84%
FJT des Glycines Mamers	22	22	20	14	6	-	7	10	25	39%	49%

## COMMENT RÉPONDRE À L'ÉVOLUTION DU PUBLIC ?

### RÉSIDENCE SOCIALE JEUNES DU MANS

**Sarah PELLERIN, Responsable du Service Résidences Sociales et Public Jeune.**

La Résidence Sociale Jeune du Mans propose un logement tremplin lié à un accompagnement obligatoire aux jeunes célibataires, âgés de 18 à 25 ans, prioritairement sans ressources, orientés par le SI-SIAO. Nous constatons ces 2 dernières années un niveau d'autonomie plus faible et une capacité à habiter seul fragile. Des jeunes dont certains relèvent du milieu protégé, demandent un accompagnement plus soutenu que ce que nous sommes à même de proposer aujourd'hui, notamment par la nécessité de multiplier les visites à domicile pour assurer la bonne tenue du logement ou encore maintenir une dynamique d'insertion par l'emploi. Notre vigilance à évaluer les capacités et l'adhésion

possibles lors des préadmissions permet d'éviter une mise en danger d'un jeune en répondant favorablement et uniquement au besoin de logement. D'autre part, les jeunes malgré l'absence de ressources compensée par le Fond de Garantie pour le paiement de leur résiduel de loyer sont exigeants sur le lieu d'habitation proposé, la typologie du logement ou encore questionnent le besoin à être accompagnés. Aussi, nous avons essayé des refus lors des préadmissions et des jeunes ont refusé le logement mis à disposition le jour même de leur entrée. Notre travail avec le SI-SIAO déjà amorcé en 2023 se poursuit afin d'éviter des orientations inadéquates.



## REDONNER UNE DYNAMIQUE

### FJT DES GLYCINES DE MAMERS

**Philippe PILLON, Responsable du Service Pensions de Famille et Insertion.**

Depuis 2013, nous nous sommes engagés à répondre aux problématiques du territoire et de nos partenaires locaux en matière de logement des jeunes, et malgré les difficultés et les moyens limités dont nous disposons, nous avons accueilli des jeunes en errance, sans ressources et qui relevaient d'un CHRS plus que d'un FJT.

2024 est une année charnière pour le FJT des Glycines, nous avons subi les limites de notre engagement et désormais nous souhaitons accueillir un public correspondant à nos ressources afin de garantir un environnement serein et sécurisé à nos résidents et à nos salariés. Le faible taux d'occupation nous conduit à devoir « transformer » cette structure.

# RÉSIDENCE SOCIALE FAMILLE

	NOMBRE LOGEMENTS	NOMBRE DE PLACES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	ENFANTS	ACCUEILS	DÉPARTS	ROTATION	OCCUPATION
Résidence Sociale Famille (RSF)	28	150	158	18	38	75	12	7	34%	97%

## UNE REDÉFINITION DE LA RSF

**Emilie GUITTON, Responsable du Service Asile et Intégration.**

La Résidence Sociale Famille s'appuie sur un projet social écrit en 2017. Il convenait en 2024 de le réinterroger. Un comité de pilotage en fin d'année a permis de dresser un bilan des profils accompagnés, des atouts et des freins de ce dispositif, entouré de nombreux partenaires (service de l'Etat, du

département, SIAO et bailleurs sociaux). L'accompagnement à la parentalité, le vieillissement et la santé sont des thématiques de plus en plus présentes dans les accompagnements, qui demandent des compétences spécifiques et amènent à mettre en place des suivis parfois très renforcés.



L'année 2025 sera synonyme de continuité de ce travail visant à redéfinir les publics et les missions au sein de la résidence sociale famille, l'IML et la résidence Saint-Exupéry.



Fête de Noël



Fête de Noël



Mamers



Atelier cuisine

# RÉSIDENCE SOCIALE SAINT-EXUPÉRY

	NOMBRE LOGEMENTS	NOMBRE DE PLACES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	ENFANTS	ACCUEILS	DÉPARTS	ROTATION	OCCUPATION
Saint-Exupéry	52	123	121	27	37	57	16	15	-	-

## UN PROJET ARCHITECTURAL BIEN DÉFINI

En 2007, la Maison Relais Mumia Abu Jamal s'est installée aux derniers étages de la tour Saint-Exupéry. Depuis, dans les étages inférieurs, nous avons capté de nombreux logements pour accueillir des familles, des jeunes sans ressources, des bénéficiaires d'un contrat jeune majeur, des personnes à handicap psychique stabilisé et des personnes victimes de violences. En accord avec la ville d'Allonnes, Sarthe Habitat, la DDETS et le SIAO, au 1er septembre 2024, nous avons signé une convention de location unique pour l'ensemble de la tour Saint-Exupéry. Les 42 logements (qui

ne sont pas de la pension de famille) sont maintenant identifiés comme la « Résidence Sociale Saint-Exupéry ». Une permanence de gestion locative va être mise en place pour faciliter le quotidien de l'ensemble de nos résidents d'Allonnes, notamment pour le règlement des redevances. Un programme de rénovation a été réalisé dans la cage d'escalier par Sarthe Habitat, et à long terme un réaménagement du hall d'entrée ou un programme d'isolation extérieure doit être envisagé.



Tour Saint-Exupéry (Allonnes)

# PENSIONS DE FAMILLE

	NOMBRE LOGEMENTS	NOMBRE DE PLACES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	ACCUEILS	DÉPARTS	MOYENNE D'ÂGE	ROTATION	OCCUPATION
PF Allonnes « Mumia Abu-Jamal »	25	25	27	24	3	3	4	56	14%	96%
PF Mamers	17	17	18	14	4	1	2	48	9%	99%
PF La Ferté-Bernard « L'Envol »	17	17	18	14	4	2	1	47	9%	100%
PF Montval-sur-Loir « Elisabeth Ollier »	17	17	20	20	0	7	3	50	29%	97%

## QUALITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT ET FLUIDITÉ DES PARCOURS

**Philippe PILLON, Responsable du Service Pensions de Famille et Insertion.**

En 2024, les services de l'Etat ont validé l'extension de 4 places supplémentaires à Montval-sur-Loir, ce qui permet aux 4 pensions de famille de l'association de proposer désormais 76 places dont 8 places Résidence Accueil.

Afin de garantir la qualité de l'accompagnement et l'homogénéité des pratiques, des temps de travail regroupant les pensions de famille permettent de créer de nouveaux outils, parfois inspirés du médico-social. Cette année, un livret d'accueil avec une trame commune a été élaboré, il sera utilisé dès 2025.

Le projet individualisé issu des travaux de 2023 a été mis en place progressivement. Il comporte des objectifs à 6 mois construits avec le résident. La structure d'Allonnes, ouverte en 2007, nécessite une rénovation progressive des logements et des équipements. 8 appartements en ont bénéficié en 2024. Par ailleurs, les circulations ont été repeintes et seront agrémentées, en 2025, d'œuvres créées par les résidents lors d'ateliers menés avec le soutien d'une plasticienne bénévole.

**Pour 2025**, plusieurs projets sont prévus : la réécriture du projet social de la pension de famille d'Allonnes, l'ouverture de 4 places supplémentaires sur la pension de famille de La Ferté-Bernard afin de répondre aux besoins du territoire et d'une place à Montval-sur-Loir. Cette dernière structure a répondu à un appel à projet de la CPAM pour promouvoir la santé des résidents au travers d'activités sportives adaptées.



PF Mumia Abu Jamal - Repas de Noël



PF Mamers - Coucher de soleil à Bretignolle-sur-Mer



PF l'Envol - Séjour à Bretignolle-sur-Mer



PF E.Ollier - Musée des 24h du Mans

# INTERMÉDIATION LOCATIVE

	NOMBRE LOGEMENTS	NOMBRE DE PLACES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	ENFANTS	ACCUEILS	DÉPARTS	ROTATION	OCCUPATION
IML Santé Mentale	22	2	26	23	3	-	3	5	21%	96%
IML Famille	39	180	179	31	41	107	5	6	14%	98%
IML La Ferté	14	16	17	11	6	-	6	4	45%	66%
IML Montval	11	6	7	3	3	1	1	4	83%	55%

## METTRE EN OEUVRE LES BAUX GLISSANTS

En 2024, il a été nécessaire de « déconstruire » le modèle de nos dispositifs Résidence sociale famille et Résidence Sociale Jeunes. Nous ne devons plus percevoir une subvention IML et une subvention AGLS sur le même dispositif. Il a fallu totalement modifier la structure budgétaire mise en place lors du premier plan logement d'abord en 2019. La Résidence Sociale Jeunes (50 logements) et la Résidence Sociale Famille (100 logements) ont

directement été impactées. Nous avons commencé les premiers glissements de baux avec les bailleurs sociaux afin de réaliser une véritable intermédiation locative. C'est une véritable transformation dans notre pratique d'accompagnement pour les personnes seules et les familles les plus autonomes. Ce processus devrait s'accélérer et se poursuivre en 2025.

# RÉSIDENCES ACCUEIL



Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités



	NOMBRE LOGEMENTS	NOMBRE DE PLACES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	ACCUEILS	DÉPARTS	MOYENNE D'ÂGE	ROTATION	OCCUPATION
RA Le Mans « Gué de Maulny »	24	24	26	23	3	20	2	45	46%	79%
RA Allonnes « Maya Angelou »	19	20	25	21	4	7	4	38	29%	94%

## DÉVELOPPER L'OFFRE DE LOGEMENTS ACCOMPAGNÉS DÉDIÉS À LA SANTÉ MENTALE

**Philippe PILLON, Responsable du Service Pensions de Famille et Insertion.**

L'année 2024 marque les 10 ans de la Résidence Accueil Maya Angelou, et du partenariat étroit avec l'EPSM qui a permis à l'association Nelson Mandela de se spécialiser dans l'accueil de résidents en situation de handicap psychique. L'ouverture de la Résidence Accueil du Gué de Maulny au 1<sup>er</sup> juin, et l'extension de 4 places de la Résidence Accueil Maya Angelou nous permettent de proposer 44 places de résidences accueil, sur nos deux structures. En 2024, nous avons amorcé un fonctionnement en équipe entre les 2 résidences accueil et l'intervenante qui accompagne les résidents dans des appartements en diffus sur Le Mans Métropole. Cette synergie permet d'enrichir les réflexions sur les situations, mais également d'assurer la

continuité des suivis même lors des congés de chaque membre. Fin 2024, une nouvelle intervenante sociale a été recrutée pour l'accompagnement des 20 résidents dans nos logements diffus «IML santé mentale». Elle se rend également sur nos 3 pensions de famille en milieu rural qui proposent 8 places résidence accueil afin de faciliter la continuité des soins psychiatriques. Cette année, les logements d'évaluation EHLI ont accueilli 24 patients de l'EPSM de la Sarthe. Les préconisations en fin de stage ont permis d'affiner les projets de chacun tout en prenant en compte leurs choix. Ce stage EHLI a permis à deux patients d'intégrer la Résidence Accueil Maya Angelou en cours d'année.

**Pour 2025**, nous avons pour projet d'aménager la salle collective de la Résidence Accueil du Gué de Maulny, d'actualiser le projet social de la Résidence Accueil Maya Angelou, ainsi que la convention avec l'EPSM qui décline les modalités de partenariat pour accompagner conjointement le public. Notre objectif reste également de favoriser la fluidité des parcours afin de valoriser les capacités de notre public à vivre en logement autonome, une fois les difficultés liées à la maladie étayées. Nous souhaitons proposer aux bailleurs sociaux des baux glissants pour les résidents de nos appartements diffus qui sont prêts pour ce projet.



RA Gué de Maulny - Repas de Noël



RA Gué de Maulny - Marché de Noël



RA Maya Angelou - Champs-Élysées (Paris)



RA Maya Angelou - Terra Botanica

## EHLI ÉVALUATION À HABITER UN LOGEMENT INDIVIDUEL

	NOMBRE LOGEMENTS	HOMMES	FEMMES	AGE MOYEN	AVANT STAGE EHLI			ORIENTATION APRÈS EHLI			
					EPSM	FAMILLE D'ACCUEIL	FAMILLE	RA	PF	RS	IML
Patients	2	20	4	31	15	2	7	4/8	1/2	1/1	1/6

L'EPSM de la Sarthe met à disposition deux logements au sein de la résidence de l'EPSM dont la gestion est assurée par l'association Nelson Mandela. Ces logements dit EHLI sont destinés à des patients suivis par l'EPSM. L'objectif est d'évaluer leurs capacités à vivre seul dans un logement lors d'un stage de 4 semaines. Le passage régulier des intervenants de l'association et de l'Equipe Mobile de Réhabilitation Départementale (EMRD) permet d'évaluer les compétences du résident dans la gestion du quotidien (repas, ménage, achat alimentaire, prise

des transports en commun, gestion budgétaire, continuité des soins, occupationnel...). Un bilan hebdomadaire est organisé avec l'ensemble des acteurs afin de faire un point sur la semaine écoulée, et de poser des objectifs pour la semaine à venir. A la fin du stage, le résident fait part de son souhait en termes de logement pour son futur projet. Les professionnels émettent également des préconisations au regard des observations réalisées sur les quatre semaines.

# POUR L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE MINEURS ET JEUNES MAJEURS ISOLÉS



	NOMBRE LOGEMENTS	NOMBRE DE PLACES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	ACCUEILS	DÉPARTS	MOYENNE D'ÂGE	ROTATION	OCCUPATION
Mineurs	30	30	56	41	12	29	19	16	53%	88%
Majeurs	39	39	60	57	3	40	34	18	65%	89%

## UN RENFORT DE L'ÉQUIPE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES JEUNES MINEURS

**Sarah PELLERIN, Responsable du Service Résidences Sociales et Public Jeune.**

Les jeunes mineurs justifiaient d'un renfort de l'équipe en début d'année opéré par le recrutement d'une médiatrice en santé-infirmière, à temps plein, une intervenante sociale supplémentaire, une animatrice durant l'été et un temps de secrétariat réalisé par notre agent d'accueil et de gestion locative. Nous avons aussi augmenté la capacité d'accueil de 10 places au 01/11/2025.

Ainsi, les échanges individuels comme collectifs se sont multipliés. L'accompagnement s'adapte et ne peut être formalisé par des rendez-vous comme il est travaillé avec les jeunes majeurs. Nous soulignons l'adhésion des jeunes et leur volonté de progresser, facilitant la création du lien de confiance et l'intégration des nouveaux résidents et salariés.

La priorité reste leur santé. En 2024, 344 rendez-vous extérieurs ont été assurés. Le suivi par la Maison de Santé Pluridisciplinaire des Quartiers Sud via le réseau Pascia'Mans leur permet d'avoir un médecin traitant avec suivi préventif et curatif. La réactivité de leur équipe est à remercier. Également, partant du constat que la détresse psychique est inhérente au public MNA, il y a lieu de faciliter

l'accès au soutien psychologique. D'autant plus que les jeunes ayant un suivi régulier expriment tout le bienfait qu'ils en retirent (apaisement, confiance en soi, etc.). Nous remercions également l'association JALMALV (Jusqu'À La Mort Accompagner La Vie) avec laquelle nous avons conventionné et pu bénéficier d'une formation pour aborder et accompagner le deuil des mineurs.

Enfin et grâce aux récits de vie exprimés, nous constatons que le manque de stimulation au cours de la petite enfance peut engendrer un ralentissement dans les apprentissages. Les jeunes sont volontaires, pour autant cela reste laborieux par les difficultés d'assimilation et de concentration. Dans la perspective de préparer au mieux leur majorité et préserver leurs droits avec l'enjeu aussi de leur statut d'étranger à venir, nous sollicitons des mesures de protection que nous souhaitons temporaires afin de les sécuriser. Trois mesures de protection ont été déposées (deux curatelles renforcées et une tutelle simple) ainsi que deux dossiers pour la reconnaissance d'un handicap. A ce jour, 2 jeunes devenus majeurs depuis, bénéficient d'une mesure.



Fête des diplômés



Repas collectif



Atelier bien-être avec esthéticienne

## JEUNES MAJEURS, LA PROBLÉMATIQUE D'INTÉGRATION LIÉE AU TITRE DE SÉJOUR MENTION « TRAVAILLEUR TEMPORAIRE »

Au 31 décembre 2024, sur un effectif de 60 jeunes accueillis, 51 étaient régularisés, soit 85%. Pour 55% il a été obtenu la mention « travailleur temporaire ». Or et alors que la mention « salarié » permet d'acquiescer et faciliter le droit à l'insertion professionnelle, il en est tout autre pour ces jeunes majeurs. Le départ vers la vie dite « autonome » est remis en cause par l'insécurité portée par cette mention.

Voici l'état de non droits délivrés pour ces jeunes :

**Incapacité à s'inscrire à France Travail**, et de percevoir les allocations d'aide au retour à l'emploi. Toute interruption de travail même liée à la fin d'un contrat d'apprentissage de 2 ans fait de ces jeunes des sans ressources.

**Incapacité désormais à bénéficier du Contrat Engagement Jeune** accompagné par les Missions Locales.

**Incapacité à signer un contrat de travail** sans accord à la demande d'autorisation de travail préalable.

En plus de l'insécurité vécue, les conséquences sont multiples et notamment la difficulté d'accéder au logement et l'incapacité à s'y maintenir par l'arrêt de ressources non compensées.

Enfin, le Conseil Départemental a décidé en fin d'année d'appliquer la loi immigration et laisse désormais un préavis d'un mois aux jeunes subissant une OQTF pour restituer l'hébergement. A ce jour, les 5 OQTF enregistrées sur notre service ont été annulées par le Tribunal Administratif. 2 jeunes concernés par la fin anticipée de leur Contrat Jeune Majeur (CJM) ont fait valoir leur droit au retour en CJM. Le département a validé leur demande.



Séjour d'été à Étretat



Soirée foot en salle

En 2025 et à l'image des jeunes mineurs, la capacité d'accueil des majeurs passe à 49, soit une augmentation de 10 places pour un total de 89 jeunes accueillis en MECS. Nous allons aussi bénéficier de la première évaluation unique qui nous permettra de poursuivre la démarche d'amélioration continue de la qualité engagée sur le service.

# ASILE CADA – HUDA



Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités



	NOMBRE LOGEMENTS	NOMBRE DE PLACES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	ENFANTS	ACCUEILS	DÉPARTS	ROTATION	OCCUPATION
CADA	29	109	183	41	60	82	68	74	65%	98%
HUDA	17	62	92	18	27	47	21	37	47%	98%

## DES PLANS D' ACTIONS EN RÉPONSE À L'ÉVALUATION UNIQUE

**Emilie GUITTON, Responsable du Service Asile et Intégration.**

Un plan d'actions a été mis en œuvre en réponse aux axes d'améliorations soulevés lors de l'évaluation unique fin 2023.

Une médiatrice en santé, diplômée d'Etat d'infirmier a ainsi été recrutée afin de renforcer le repérage et l'accompagnement sanitaire des résidents sur le CADA et l'HUDA.

3 bénévoles nous ont également rejoints afin de proposer des ateliers

linguistiques chaque semaine aux résidents. En effet, mettre à profit le temps d'attente nous semble essentiel à l'amélioration de l'autonomie des résidents au quotidien, mais également un facteur d'une intégration facilitée pour les futurs bénéficiaires d'une protection internationale.

L'HUDA a fait l'objet en fin d'année d'une annonce de fermeture de 15 places, nécessitant une réorganisation dans le service.



Août, la Gémerie



Fête de fin d'année



Juin, tournoi de football



Sortie au Zoo de la Flèche

## ACCOMPAGNEMENT RÉINSTALLÉS & UKRAINIENS

	NOMBRE DE LOGEMENTS	NOMBRE DE PLACES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	ENFANTS	ACCUEILS	DÉPARTS	MOYENNE D'ÂGES	ROTATION	OCCUPATION
Réinstallés	8	33	33	5	10	18	17	10	-	41%	-
Ukrainiens	8	23	27	5	12	10	0	5	-	31%	94%

### UNE ÉVOLUTION DANS LES ACCUEILS

**Emilie GUITTON, Responsable du Service Asile et Intégration.**

#### Réinstallés

Une baisse du nombre d'accueillis sur l'année 2024 est à noter, avec des profils nécessitant la recherche d'un logement PMR. L'accompagnement des réinstallés nécessite une présence renforcée sur les premiers mois qui suivent l'arrivée en France, ainsi l'équipe a été étoffée avec l'arrivée d'une

#### Ukrainiens

En 2024, nous avons poursuivi notre accompagnement des familles ukrainiennes en répondant aux défis liés à l'emploi, et à l'accès aux soins. Une famille a été accompagnée vers le logement autonome sur La Ferté-Bernard, deux autres ont quitté le département. Les 7 familles que nous accompagnons encore souhaitent s'installer définitivement en France. Des demandes de titre de

accompagnatrice éducative et sociale permettant une intervention régulière sur les thématiques de la parentalité et l'appropriation du logement. Nous constatons que la durée d'accompagnement de 12 mois n'est pas suffisante pour ce public et qu'un relai vers le logement accompagné est nécessaire.

séjour ont donc été déposées.

En 2025, avec le soutien de notre partenaire Sarthe Habitat, les services de l'Etat nous ont donné pour objectif d'accompagner nos familles à reprendre le bail de leur logement à leur nom, et ainsi leur permettre de se détacher de notre accompagnement qui devra s'arrêter en cours d'année.

# ACCOMPAGNEMENT SOCIAL POUR LE SERVICE FSL



	MÉNAGES SUIVIS ACCÈS	MÉNAGES SUIVIS MAINTIEN	EVALUATIONS	DIAGNOSTICS	ACCOMPAGNEMENTS	MESURES ACCÈS	MESURES MAINTIEN	DONT EXPULSIONS
Nord Sarthe (lot 3)	23	20	-	84	43	23	20	8
Couronne Mancelle (lot 2)	50	23	8	51	73	50	23	10

## UNE AUGMENTATION DES DIAGNOSTICS

**Philippe PILLON, Responsable du Service Pensions de Famille et Insertion.**

La mise en œuvre de ce dispositif, pour le compte du département de la Sarthe, nous permet de continuer à répondre aux besoins de chaque territoire. Ce marché sera renouvelé pour 2026.

Le taux de réussite des contacts pour un Diagnostic Social et Financier (DSF) est de 56% sur le lot 2 et 77% sur le lot 3.

Sur le lot 2 de la couronne Mancelle, on note un nombre de prescription en baisse par rapport à 2023. La majorité des mesures ASLL concernent des problématiques liées à l'accès au logement social.

Sur le lot 3, la problématique des logements mal isolés ou indécents est prépondérante. Ce qui a conduit à de nombreux signalements sur histologie.

# RÉFÉRENCIEMENT RSA



	CONVENTIONNÉS	INSCRITS	DÉMARRAGE CER	FIN DE CER	NOMBRE DE MOIS
Le Mans et Sarthe	65	77	27	9	734

Le département de la Sarthe nous a permis de prolonger l'accompagnement social global que nous proposons aux résidents, en devenant «référént RSA social». En 2024, nous avons accompagné 77 résidents dans leurs engagements RSA.

La mise en place d'objectifs liés aux CER est un levier intéressant, qui est inclus dans le cadre du projet individualisé de chaque résident. Un coordinateur des accompagnements centralise toutes les données afin de s'assurer de l'homogénéité des pratiques et de la qualité d'accompagnement.

# MASP RENFORCÉE



Le département nous a sollicité fin 2024, pour relancer le dispositif des Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP) renforcées. Nous nous sommes engagés à mettre en œuvre jusqu'à 35 MASP renforcées simultanément, et sur l'ensemble de la Sarthe. Fort de notre compétence dans l'accompagnement à domicile, nous avons donc constitué une équipe d'intervenants sociaux afin de conjuguer

leurs expériences dans l'accompagnement de divers publics et assurer la continuité de l'accompagnement des bénéficiaires de MASP renforcées. Le fait d'avoir 3 professionnelles réparties géographiquement sur le département, nous permet également d'être efficaces. Fin mai 2025, 11 mesures d'accompagnements étaient signées.

# PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES



Direction départementale  
de l'emploi, du travail  
et des solidarités



	NOMBRE LOGEMENTS	NOMBRE DE PLACES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	ENFANTS	ACCUEILS	DÉPARTS	MOYENNE D'ÂGE	ROTATION	OCCUPATION
Mamers La Ferté-Bernard Montval-sur-Loir	9	25	32	1	15	16	13	11	38	133%	49%

## L'ENJEU DE LA COMMUNICATION

**Philippe PILLON, Responsable du Service Pensions de Famille et Insertion.**

Depuis 3 ans, nous sommes mobilisés pour proposer des logements à des personnes victimes de violences conjugales. Désormais ce sont 10 logements répartis sur notre territoire d'intervention. La souplesse et la réactivité dans l'accueil sont nos objectifs et désormais une intervenante sociale est dédiée,

sur une partie de son temps de travail, à l'accueil et au suivi des personnes accueillies. Disposer d'un interlocuteur unique permet de faciliter les échanges avec Solidarité Femmes 72 qui met en œuvre l'accompagnement social global. 75% des orientations étaient faites par les assistances sociales du département rattachées aux forces de sécurité, ce poste n'existera plus au 30 juin 2025. Il faudra donc faire preuve de créativité et nouer des liens avec les gendarmes et policiers afin de garantir l'efficacité de ce dispositif aux bénéficiaires des victimes.